

## ORDRE DU JOUR

### **Conseil d'établissement**

**Mardi 22 janvier 2019**

**de 16 h à 18 h**

**au local A-201**

- |    |   |         |
|----|---|---------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 22 janvier 2019 <sup>® (1)</sup>    | 2 min.  |
| 2. | Période de questions du public  | 5 min.  |
| 3. | Procès-verbal de la séance du mardi 20 novembre 2018                                  | 5 min.  |
|    | 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 20 novembre 2018 <sup>® (1)</sup> |         |
|    | 3.2 Suivi du procès-verbal du mardi 20 novembre 2018                                  |         |
| 4. | Collection d'information MEES – Mesures <sup>®</sup>                                  | 5 min.  |
| 5. | Budget révisé du centre <sup>(2)</sup>  | 15 min. |
| 6. | Projet éducatif du centre 2018-2022   | 30 min. |
| 7. | Information de la présidente du Conseil d'établissement                               | 5 min.  |
| 8. | Information de la direction   | 5 min.  |
| 9. | Levée de l'assemblée <sup>®</sup>   | 2 min.  |

Préparé par Mme Mélanie Charest, présidente, et M. Stéphane Bédard, directeur

Légende :     ® : Résolution

(1) : Document joint

(2) : Document remis séance tenante

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DU CENTRE DE FORMATION CONSTRUC-PLUS**  
**EN DATE DU MARDI 20 NOVEMBRE 2018, AU LOCAL A-201**

<b>Présences :</b>	Anania	Valérie	personnel de soutien
	Bédard	Stéphane	directeur
	Boudreau	Guylain	enseignant
	Bussière	Sophie	secrétaire de centre
	Charest	Mélanie	représentante org. communautaire
	Desjardins	Richard	enseignant
	Lacasse	Isabelle	personnel professionnel
	Lauzon	Nadine	représentante org. communautaire
	Pepin	Gérald	représentant entreprise locale
	<b>Absences :</b>	Charron	Maxime
Côté		Noémie	élève
Gariépy		Marie-Ève	élève

---

**1. Mot d'accueil du directeur de centre**

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 16 h 04. M. Stéphane Bédard souhaite la bienvenue à tous.

**2. Composition du CÉ et tour de table**

M. Stéphane Bédard invite les membres à faire un tour de table afin de se présenter.

**3. Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 20 novembre 2018**

M. Stéphane Bédard présente l'ordre du jour. Il propose d'ajouter « Consultation Cadre d'organisation scolaire 2019-2022 » en point 15 et de décaler les points suivants.

IL EST PROPOSÉ par M. Gérald Pepin d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**CE 18/19-24**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**4. Procès-verbal de la séance du mardi 19 juin 2018**

**4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 19 juin 2018**

IL EST PROPOSÉ par M. Guylain Boudreau d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 juin tel que présenté.

**CE 18/19-25**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4.2 Suivi du procès-verbal du mardi 19 juin 2018**

Aucun suivi.

**5. Période de questions du public**

Aucun public.

6. **Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre de formation Construc-Plus pour l'année 2018-2019**

*M. Stéphane Bédard présente le document « Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre de formation Construc-Plus » pour l'année 2018-2019.*

*IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Lauzon d'adopter les « Règles de régie interne du conseil d'établissement du Centre de formation Construc-Plus 2018-2019 » telles que présentées.*

CE 18/19-26

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. **Fonctions et pouvoirs**

*M. Stéphane Bédard explique les fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement, fait la distinction entre le pouvoir décisionnel et le pouvoir consultatif du conseil et fait un survol des prochaines consultations à venir.*

8. **Élection du président au conseil d'établissement**

*M. Stéphane Bédard mentionne que le président doit être élu parmi les représentants d'entreprise locale et d'organisme communautaire du conseil d'établissement. Mme Nadine Lauzon, secondée par M. Gérald Pepin, propose la candidature de Mme Mélanie Charest, qui accepte.*

*IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Lauzon d'élire Mme Mélanie Charest à la présidence du conseil d'établissement.*

CE 18/19-27

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. **Formulaire de déclaration d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements personnels**

*M. Stéphane Bédard demande aux membres de remplir les formulaires et de les remettre à la secrétaire.*

10. **Calendrier des réunions du conseil d'établissement**

*M. Stéphane Bédard présente le calendrier suggéré pour les prochaines rencontres : 22 janvier, 2 avril, 21 mai et 18 juin 2019.*

*IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Lacasse d'adopter le calendrier des réunions tel que présenté.*

CE 18/19-28

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. **Budget de fonctionnement du conseil d'établissement**

*M. Stéphane Bédard présente le budget du conseil d'établissement. Le montant disponible cette année est de 1550 \$, soit le budget de cette année ajouté à celui de l'année dernière qui n'a pas été utilisé.*

*IL EST PROPOSÉ par M. Richard Desjardins d'utiliser 500 \$ pour un prix persévérance au Gala Méritas, 500 \$ pour un fonds de prêts d'honneur (maximum 100 \$/élève; avec poste budgétaire spécifique) et 550 \$ pour un souper lors de la dernière rencontre du CÉ.*

CE 18/19-29

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**12. Plan d'action 2018-2019**

*M. Stéphane Bédard présente le projet du plan d'action du centre 2018-2019. Il mentionne que le taux de réussite des élèves sortants 2017-2018 est de 91 %. Le plan d'action 2018-2019 vise une hausse du taux de réussite au premier examen de certains modules ciblés.*

**13. Projet éducatif du centre 2018-2022**

*M. Stéphane Bédard présente brièvement la démarche qui conduira au projet éducatif du centre 2018-2022. Il demande aux membres qui ne sont pas du personnel du centre si certains d'entre eux sont intéressés à participer à un comité de travail. Deux à trois rencontres, sous forme de dîners de travail, pourraient être envisagées. M. Stéphane Bédard coordonnera les rencontres.*

**14. Fiches de frais modifiées (pour information)**

*M. Stéphane Bédard mentionne que des modifications ont été apportées aux fiches de frais chargés aux élèves pour les programmes de Plomberie et chauffage et Gestion d'une entreprise de la construction. Des frais de 196 \$ en Plomberie et chauffage et de 200 \$ en Plumbing and Heating ont été ajoutés pour l'achat de cahiers d'exercices; des frais de 63 \$ en Gestion d'une entreprise de la construction ont été ajoutés pour la même raison.*

**15. Cadre d'organisation scolaire 2019-2022**

*M. Stéphane Bédard informe les membres des enjeux qui concernent le secteur de la formation professionnelle dans les différents scénarios proposés. Les membres conviennent de laisser les écoles concernées se prononcer sur les autres secteurs de formation.*

*IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Lacasse d'adopter la « Grille-réponse à la consultation – cadre d'organisation scolaire 2019-2022 » telle que complétée.*

**CE 18/19-30**

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

**16. Information de la direction**

*M. Stéphane Bédard mentionne que, suite au faible taux d'inscription pour la cohorte de janvier 2019 du programme Préparation et finition de béton, une demande de financement supplémentaire pour petit groupe sera déposée auprès de l'organisme COPA (Comité du plan d'engagement). Il explique que cette baisse d'inscriptions s'explique suite à l'ouverture des bassins de main-d'œuvre cet été et aux nombreux emplois disponibles dans le domaine de la construction. Les autres programmes sont complets pour la cohorte d'hiver. Le premier groupe d'élèves en enseignement individualisé en Soudage-montage débutera le 8 janvier 2019. M. Stéphane Bédard invite les membres à assister à l'événement Portes ouvertes qui aura lieu le 6 décembre, de 12 h à 19 h. À ce jour, 10 autobus scolaires du secteur des jeunes et de la formation générale adulte sont attendus en après-midi. Le centre sera ouvert au public à partir de 16 h.*

**17. Levée de l'assemblée**

*IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Anania de lever l'assemblée. Il est 17 h 37.*

**CE 18/19-31**

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

LA PRÉSIDENTE

LE DIRECTEUR DE CENTRE

Mélanie Charest

Stéphane Bédard